

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatorzième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales : technologies de l'information et de la communication, science, technologie et innovation**Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur sa douzième session***Résumé*

Le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement a tenu sa douzième session à Manille le 7 décembre 2017.

Le Conseil d'administration a examiné les activités menées par le Centre depuis sa onzième session et a salué sa contribution au renforcement des capacités des États membres en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour le développement durable. Il a également passé en revue la situation administrative et financière du Centre.

Il a approuvé le programme de travail du Centre pour 2018 et s'est félicité, d'une part, de la contribution du Centre à la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et, de l'autre, du meilleur alignement de son programme de travail sur les missions et priorités de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Le Conseil d'administration s'est félicité des initiatives prises par le Centre pour incorporer ses travaux aux sous-programmes et activités de la Commission et pour renforcer la collaboration dans ce sens. Il s'est félicité du transfert des plateformes en ligne du Centre vers la plateforme de l'ONU, qui offre une plus grande visibilité, une sécurité accrue et un meilleur rapport coût-efficacité.

Le Conseil d'administration a remercié la République de Corée, pays hôte, de l'appui financier qu'elle n'a cessé d'apporter au Centre, ainsi que les autres États membres pour leurs contributions volontaires et en nature. Il a invité tous les États membres à appuyer les programmes et activités du Centre en vue de renforcer le développement des capacités humaines en matière de technologies de l'information et de la communication dans la région.

* ESCAP/74/L.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Le Conseil d'administration s'est félicité des activités menées par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement en vue du renforcement des capacités des États membres dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) aux fins du développement durable.
2. Le Conseil salue les efforts déployés sans relâche par le Centre pour améliorer les connaissances et les compétences des responsables politiques, des fonctionnaires, des étudiants et des jeunes, et des femmes chefs d'entreprise en matière de TIC au moyen de ses trois programmes phares : l'Académie pour l'initiation des responsables publics aux TIC, la série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes, et l'Initiative « Women ICT Frontier ».
3. Le Conseil approuve le programme de travail du Centre pour 2018. Ce programme permet au Centre de contribuer davantage aux actions menées en faveur de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique, et permet également un meilleur alignement des activités du Centre sur les missions et les priorités de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).
4. Le Conseil remercie la République de Corée, pays hôte, de l'appui financier qu'elle n'a cessé d'apporter au Centre, ainsi que les autres États membres pour leurs contributions volontaires et en nature.
5. Le Conseil engage tous les États membres à appuyer les programmes et activités du Centre en vue de renforcer le développement des capacités humaines en matière de TIC dans la région.

II. Compte rendu des travaux

A. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre (Point 2 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur la situation administrative et financière du Centre (E/ESCAP/APCICT/GC(12)/1).
7. Le Conseil a été informé de la situation financière du Centre, notamment des financements institutionnels fournis par le pays hôte par l'intermédiaire de la Ville métropolitaine d'Incheon et du Ministère des sciences et des TIC. Des fonds supplémentaires ont été apportés par le Fonds de coopération Corée-CESAP pour un projet mené conjointement par le Centre et les divisions de la CESAP.
8. Des contributions volontaires avaient été versées par les Gouvernements du Cambodge et de Macao (Chine), conformément aux engagements pris à la soixante-treizième session de la Commission en mai 2017. Des annonces de contribution avaient également été faites par les Gouvernements bangladais, indien et sri-lankais à cette session.
9. Les dépenses totales en 2017 avaient déjà dépassé les financements institutionnels reçus par le Centre pour l'année. Par conséquent, le Centre avait puisé dans l'épargne constituée les années précédentes pour compenser l'insuffisance des fonds.

10. Le Conseil a encouragé tous les États membres à verser des contributions volontaires au Centre pour lui permettre de poursuivre ses activités et de maintenir ses programmes.

B. Activités menées par le Centre depuis la onzième session du Conseil d'administration

(Point 3 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur les activités menées par le Centre depuis la onzième session du Conseil d'administration, tenue à Bangkok en octobre 2016 (E/ESCAP/APCICT/GC(12)/2).

12. Le Conseil a été informé des activités de renforcement des capacités menées par le Centre en Asie et dans le Pacifique dans le cadre de ses trois programmes phares.

13. L'Initiative « Women ICT Frontier » avait été mise en place en Arménie, au Bangladesh, au Cambodge, au Kirghizistan, aux Philippines et à Sri Lanka, ainsi que dans les sous-régions de l'Asie centrale et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), et avait obtenu des résultats très satisfaisants.

14. Le Centre améliorait ses programmes de formation pour les aligner sur le Programme 2030. On continuait d'élaborer des contenus de formation qui permettraient d'aider les États membres à intégrer les TIC dans leurs programmes ainsi qu'à exploiter les données aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

15. Le Conseil s'est félicité de la bonne mise en œuvre et de l'utilisation efficace des trois programmes phares, en coopération avec les partenaires nationaux dans les ministères et organismes chargés des TIC, les instituts de formation à la fonction publique, la société civile, le monde universitaire et d'autres parties prenantes. Il a salué les efforts que le Centre n'avait cessé de déployer pour améliorer ses programmes phares en élaborant de nouveaux contenus de formation et en aidant les partenaires nationaux à adopter les programmes du Centre et à les adapter au contexte local en vue de leur mise en œuvre à l'échelle nationale.

16. Le Conseil a salué les efforts déployés par le Centre pour renforcer la collaboration et intégrer ses travaux aux sous-programmes et activités de la Commission. Il s'est également félicité des efforts actuellement fournis en vue de transférer les plateformes d'apprentissage à distance et en ligne vers la plateforme intégrée de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des actions menées pour fusionner les fonctions administratives du Centre avec celles du Bureau sous-régional de la Commission pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est.

C. Programme de travail pour 2018

(Point 4 de l'ordre du jour)

17. Le Conseil d'administration a examiné le programme de travail du Centre pour 2018.

18. L'alignement du programme de travail pour 2018 sur les missions et les sous-programmes de la CESAP permettrait de mieux appuyer les activités de renforcement des capacités menées par le Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation. Cet alignement contribuerait également aux travaux de la Commission relevant du sous-programme 5 (TIC et réduction et gestion des risques de catastrophe) du cadre stratégique pour la période 2018-2019, en particulier au titre de la réalisation escomptée c) (« Renforcement de la capacité des États membres d'utiliser les TIC, les applications des techniques spatiales et les stratégies de réduction et de gestion des risques de catastrophe au service du développement résilient et durable »). En reconnaissance du rôle des TIC en tant qu'élément transversal essentiel pour le développement, le Centre renforcerait sa collaboration avec les autres divisions de la CESAP.

19. Dans le cadre du programme de travail pour 2018, le Centre poursuivrait ses activités de renforcement des capacités humaines dans la région en vue de mettre les TIC au service de la réalisation du Programme 2030. Il appuierait l'institutionnalisation et l'exploitation du programme de l'Académie en faveur de la mise en valeur des ressources humaines dans la fonction publique nationale grâce à l'élaboration de contenus de formation et à l'organisation d'ateliers et de programmes de formation de formateurs à l'échelle sous-régionale ou nationale. Il continuerait également de promouvoir la série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes auprès des institutions de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique.

20. Le Centre assurerait la promotion de l'Initiative « Women ICT Frontier » dans la région et appuierait les efforts déployés par les États membres pour adopter ce programme en l'adaptant au contexte local et en organisant des formations de formateurs. Un soutien serait également apporté aux partenaires nationaux pour leurs mécanismes de suivi et d'évaluation ainsi que pour l'accès aux ressources de formation pertinentes.

21. Pour améliorer la portée et l'accessibilité de ses programmes phares, le Centre mettrait à profit les outils et technologies de l'Internet les plus récents pour son campus virtuel et ses autres plateformes. Il transférerait ses plateformes en ligne vers la plateforme intégrée de l'ONU afin d'en améliorer la visibilité et d'en renforcer la sécurité et la rentabilité.

22. Le représentant du Gouvernement thaïlandais a proposé les thèmes ci-après pour les futures activités de formation : la sécurité d'utilisation de l'Internet des objets ; la protection des données à l'ère des mégadonnées ; la cybersécurité ; les données transfrontières ; les normes de compétence en matière de TIC ; et les villes intelligentes. Le responsable du Centre a salué ces propositions et a noté que, compte tenu des ressources limitées dont disposait le Centre, il pourrait être nécessaire d'établir un ordre de priorité entre les thèmes des futurs programmes de formation. Le domaine de la cybersécurité, en particulier, était une priorité nouvelle pour les États membres, notamment les pays de l'ASEAN, qui avaient sollicité l'appui de la Commission en matière de renforcement des capacités. Le Centre procéderait également à un examen des modules du programme de l'Académie afin de déterminer quels modules de formation devraient être actualisés pour prendre en compte les dernières évolutions en matière de TIC.

23. Le représentant du Gouvernement de la République de Corée a remercié le Centre pour le travail accompli et a indiqué que la République de Corée maintiendrait son soutien aux programmes et aux activités du Centre. Il a également encouragé les autres membres du Conseil d'administration et les États membres de la CESAP à verser des contributions volontaires au Centre.

D. Date et lieu de la treizième session du Conseil d'administration
(Point 5 de l'ordre du jour)

24. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction l'offre du représentant du Gouvernement sri-lankais d'accueillir la treizième session du Conseil. Il était également envisagé d'organiser cette réunion concurremment avec la deuxième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation, à Bangkok en 2018.

25. Le secrétariat, en consultation avec le Conseil, prendrait les dispositions nécessaires concernant la date et le lieu de la treizième session, une fois confirmées les dates de la deuxième session du Comité.

E. Questions diverses
(Point 6 de l'ordre du jour)

26. Aucune autre question n'a été examinée par le Conseil d'administration.

F. Adoption du rapport
(Point 7 de l'ordre du jour)

27. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 7 décembre 2017.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

28. La douzième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement s'est tenue à Manille le 7 décembre 2017 à l'invitation du Gouvernement philippin.

29. Une déclaration de la Secrétaire exécutive de la CESAP a été lue par le responsable du Centre. Elle y a souligné l'importance des activités du Centre dans le contexte du Programme 2030 et a rappelé aux membres que les délibérations du Conseil seraient décisives pour le renforcement des programmes de formation aux TIC menés par le Centre dans la région. Le Centre devait continuer de s'inspirer des priorités stratégiques et des sous-programmes de la Commission et d'y contribuer afin d'être efficace et de donner davantage de poids à son action.

B. Participation

30. Ont participé à la session les représentants des neuf pays membres du Conseil d'administration : Bangladesh ; Cambodge ; Inde ; Indonésie ; Pakistan ; Philippines ; République de Corée ; Sri Lanka ; et Thaïlande.

31. Le représentant du Timor-Leste a participé à la session en qualité d'observateur.

C. Élection du Bureau

32. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Meas Po (Cambodge)
Vice-Président : M. Sanjay Goel (Inde)

D. Adoption de l'ordre du jour

33. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur la situation administrative et financière du Centre.
3. Activités menées par le Centre depuis la onzième session du Conseil d'administration.
4. Programme de travail pour 2018.
5. Date et lieu de la treizième session du Conseil d'administration.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/APCICT/GC(12)/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
E/ESCAP/APCICT/GC(12)/1 <i>(en anglais seulement)</i>	Report on the administrative and financial status of the Asian and Pacific Training Centre for Information and Communication Technology for Development	2
E/ESCAP/APCICT/GC(12)/2 <i>(en anglais seulement)</i>	Report on the work of the Asian and Pacific Training Centre for Information and Communication Technology for Development since the eleventh session of the Governing Council	3
E/ESCAP/APCICT/GC(12)/3	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur sa douzième session	7
	Programme de travail pour 2018	4

Annexe II

État financier du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 30 décembre 2017
(Dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	1 582 458
Intérêts créditeurs	28 986
Autres recettes	1 776
Écart de change	1 138
Recettes totales	1 614 358
<i>Moins : Dépenses</i>	
	(1 807 190)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(192 832)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2017	3 123 013
Remboursement aux donateurs	—
Montant disponible au 31 décembre 2017	2 798 918^a

^a Le solde disponible est affecté aux futures activités programmatiques et opérationnelles du Centre.

Annexe III

**État financier du Centre Asie-Pacifique de formation
aux technologies de l'information et de la communication pour
le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2017, par
élément de projet**

(Dollars des États-Unis)

	<i>Ministère des sciences et des TIC et Ville métropolitaine d'Incheon</i>	<i>Contributions générales et autres projets</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	1 529 670	52 788	1 582 458
Intérêts créditeurs	26 803	2 183	28 986
Autres recettes	1 776	—	1 776
Écart de change	1 174	(36)	1 138
Recettes totales	1 559 423	54 935	1 614 358
<i>Moins : Dépenses</i>			
	(1 798 482)	(8 708)	(1 807 190)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(239 059)	46 227	(192 832)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2017	2 771 965	356 048	3 128 013
Remboursement aux donateurs	—	(136 263)	(136 263)
Montant disponible au 31 décembre 2017	2 532 906	266 012	2 798 918^a

^a Le solde disponible est affecté aux futures activités programmatiques et opérationnelles du Centre.

Annexe IV

Contributions versées au Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement pour l'année s'achevant le 31 décembre 2017
(Dollars des États-Unis)

<i>Pays/zone</i>	<i>Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2017</i>	<i>Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2016</i>
1. Projet de la Ville métropolitaine d'Incheon et du Ministère des sciences et des TIC		
République de Corée (Ville métropolitaine d'Incheon)	800 000	800 000
République de Corée (Ministère des sciences et des TIC)	729 670 ^a	672 157
Total partiel	1 529 670	1 472 157
2. Projet de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée		
République de Corée (Agence de coopération internationale)	—	—
Total partiel	—	—
3. Autres projets de coopération technique		
Bangladesh	—	12 000
Cambodge	2 000	2 000
Inde	—	40 000
Macao (Chine)	5 000	5 000
Sri Lanka	—	—
Thaïlande	—	—
Agence pour la sécurité de l'Internet de la République de Corée	—	—
Institut de recherche en gestion économique de la télécommunication de la République de Corée	—	—
République de Corée (Ministère des sciences et des TIC)	45 788	42 100
Total partiel	52 788	101 100
Total	1 582 458	1 573 257

^a Sur cette contribution, perçue en 2017, 9 670 dollars correspondent au versement de contributions annoncées pour l'année 2016.